

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 48-433-1932 13 décembre 1932.

n° 48-433-1932 13

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

13 décembre 1932

Numéro JO

n° 433 du 31/12/1932

Date du numéro

31 décembre 1932

### TEXTE INTÉGRAL

13 décembre 1932. les décisions n° 503 et 517. des 6 et 11 août 1951, sont 6t demeurent rapportées, Il est alloué pour compter du 1 Janvier 1999. aux commandants de cerele de Djibouti des Adaëls et de Gobad-Dikkil. une indemnité de fonctions fixée à 2490 francs par an. La dépense sera imputable enr les crédits du chapitre 4 & Service d'administration générale », du budget de exercice 1933.